



Procès-verbal de l'Assemblée générale Association Avenir - Ligue de l'enseignement de Seine et Marne Samedi 18 juin 2022 à Vaux le Pénil

Le Président ouvre la séance à 11h.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- ❖ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19/06/2021
- ❖ Rapport Moral
- ❖ Rapport d'activités 2021
- ❖ Rapport financier 2021
- ❖ Présentation des orientations 2022
- ❖ Budget prévisionnel 2022
- ❖ Délibération tarif Affiliations 2022/2023
- ❖ Election au Conseil d'Administration postes vacants
- ❖ Questions diverses

* * * * *

❖ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19/06/2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2021 a été envoyé à l'issu de l'assemblée générale 2021 et retransmis avec la convocation 2022 à l'ensemble des associations et adhérents individuels. Il a été voté à l'unanimité.

❖ Rapport Moral

Gabriel GOLDSTEIN, Président de l'association, présente son rapport moral :

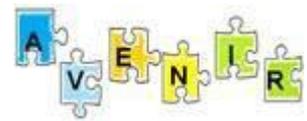
Chers amis et adhérents,

Comme chaque année, nous nous retrouvons à la mi-juin pour dresser un bilan de l'année écoulée, définir nos objectifs pour l'année à venir et discuter ensemble des activités de la Ligue 77 et de son développement. Alors, merci à toutes celles et à tous ceux qui se sont déplacés pour nous rejoindre ce samedi matin.

L'année 2021 a encore été marquée par les conséquences négatives de la pandémie dite Covid 19, mais cependant de façon moins sévère que l'année précédente. Le déroulement de nos activités a certes été perturbé, mais la Ligue 77 n'a pas enregistré de baisse d'activité. Dans le même temps, des bénévoles se sont éloignés, certains d'entre eux ne sont pas encore revenus.

Chacun voit bien que cette période 2020-2022 est exceptionnelle. Son bilan ne figure pas uniquement dans l'examen de données chiffrées, qui, du reste, vont vous être présentées dans quelques instants, mais dans l'analyse de données plus qualitatives.

Il en ressort que la Ligue 77 a démontré qu'elle avait une utilité sociale certaine, notamment dans les domaines de



la formation civique et citoyenne et dans ses liens avec ses adhérents, ses bénévoles et les associations affiliées.

Dans le sillage de l'année 2020, la fédération est restée l'an dernier mobilisée et a continué de faire preuve de solidarité, d'engagement et d'optimisme. Dans ce contexte, elle a développé une démarche de communication en direction des collectivités de Seine-et-Marne pour renouer des contacts constructifs avec elles et engager de nouveaux partenariats. Les premiers résultats sont très encourageants et je laisse le soin à Vincent Guillemain, notre Délégué Général, de nous relater les efforts déployés en faveur de notre rayonnement départemental ainsi que les résultats très positifs enregistrés dans ce domaine. Notre fédération devient progressivement un acteur majeur incontournable, comme l'illustrent à la fois le soutien et le recours des services de l'Etat à nos services ; Ce soutien accru traduit, en fait, la reconnaissance de la valeur de nos actions, et par là même, le renforcement de notre crédibilité.

Pour l'avenir, je suis convaincu que tous les administrateurs soutiendront la mise en œuvre des actions de la Ligue 77. Mais comme chacun le sait, la vie n'est pas un long fleuve tranquille. Ainsi, en septembre, nous devons en même temps, poursuivre nos actions malgré les difficultés, soutenir notre réseau associatif et de bénévoles et continuer d'insuffler une dynamique collaborative dans le réseau. Nous devons également consolider notre redressement financier, qui est bien engagé, malgré une déconvenue récente liée à la persistance d'une action juridique devant la cour d'appel que nous estimons infondée.

Au terme de la présentation de ce rapport moral, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à enregistrer ces bons résultats : les bénévoles de la Ligue 77, les membres du conseil d'administration et l'équipe des salariés. Ces derniers, qui ne ménagent pas leurs efforts, sont très motivés pour accompagner et soutenir toutes celles et ceux qui se trouvent en situation de rupture scolaire, sociale, voire familiale, ou en recherche de formation, de stage.... Leur acceptation de discuter, en toute liberté, avec le conseil d'administration en témoigne.

Enfin, je remercie tout particulièrement Vincent Guillemain, pour son action à la tête de la Ligue 77, pour son engagement et son énergie au service de la Ligue.

❖ **Rapport d'activité 2021**

Le rapport d'activité 2021 a été envoyé avec la convocation aux associations affiliées et aux adhérents individuels. Il est annexé à ce compte-rendu. Une présentation en vidéo a été effectuée.

Le rapport d'activités est soumis au vote et est voté à l'unanimité des voix exprimées.

(Annexe 1)



❖ **Rapport financier et vote**

Patrick PLESSIER, présente le rapport financier qui est joint à ce procès-verbal. (annexe 2)

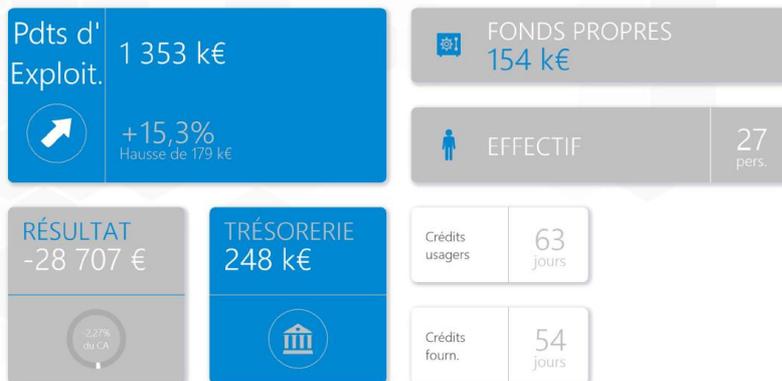


Appréciation générale

LIGUE 77

FÉDÉRATION SEINE-ET-MARNE la ligue de l'enseignement un avenir par l'éducation populaire 2021

• Votre association en quelques chiffres



GROUPE Y Nexia

Commissaire aux comptes :

Le commissaire aux comptes, Monsieur COUZEREAUX du cabinet Fidéliance, a envoyé ses rapports, certifiant la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier.

Annexe 3

Le rapport financier 2021 est voté à l'unanimité des voix exprimées.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice écoulé en totalité au compte de report à nouveau soit **- 28 707 €**

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité des voix exprimées.

❖ Présentation du budget 2022

Charges	BUDGET 2022
Achats	97 894
Autres charges	170 000
Charges externes	95 000
Impôts & taxes	51 614
Salaires & Charges	932 277
Autres charges	36 779
Charges financières	-
Charges exceptionnelles	-
Dot. aux amort. & provisions	12 000
Total des charges	1 395 564



Produits	BUDGET 2022
Produits des activités	1 133 021
Subventions	209 930
Autres produits	37 226
Produits financiers	-
Produits exceptionnels	-
Reprise provisions	-
Transfert de charges	15 387
Total des produits	1 395 564
Budget 2022	0

Le budget prévisionnel 2022 a été réalisé de façon prudente, en prenant en compte une reprise progressive des activités par rapport à 2021.

❖ Délibération tarifs Affiliations 2022/2023

Face aux enjeux de développement du réseau membre de la Ligue de l'enseignement et de facilitation de nos outils, la volonté a été exprimée en 2021, par le Comité National Vie Associative Engagement Jeunesse de la Ligue de l'enseignement nationale, de faire évoluer les processus d'affiliation.

Les catégories d'affiliation existantes dans le précédent système, au nombre de onze, sont le fruit d'une histoire longue. Au fil des années, les besoins du monde associatif et les évolutions de nos réseaux ont poussé au développement de nouvelles catégories, cherchant chaque fois à répondre à un besoin spécifique et un contexte particulier.

Aujourd'hui, l'observation d'une grande complexité pour de nouveaux arrivants dans notre réseau est unanime.

Les associations rencontrent des difficultés à les lire, les fédérations et comités sont freinés dans leur développement pour la même raison.

Ces constats ont amené à la proposition, soumise à l'Assemblée Générale de la Ligue de l'enseignement nationale du 8 mars 2022, d'une simplification de ces catégories au service d'une vie fédérative dynamique et renouvelée.

Cette proposition a été votée à 90% des suffrages exprimés, et 10% d'abstention.

Anciennes catégories

C1
Ufobox
C2

C1 scolaire
Etudiantes
Junior asso

C3
C3 Etablissements scolaire + 500
C3 Etablissements scolaire - 500
C3-TIPO

Nouvelles catégories

Associations
→ Associations loi 1901 dont les représentants ont majoritairement + de 30 ans

Associations scolaires et de jeunes
→ Associations d'élèves créées en milieu scolaire (dont USEP, MDL, foyers, chorales...), juniors associations, associations loi 1901 dont les représentants ont majoritairement - de 30 ans

Structures non-associatives
→ Etablissements scolaires, collectivités, services publics, entreprises ESS...





PART DÉPARTEMENTALE 2022-2023

Tarifs 2022/2023 proposés aux votes à l'assemblée générale du 18 juin 2022

Tarif d'affiliation association et structures à la Ligue	TOTAL	Cotisation Nationale		Cotisation Régionale		Cotisation départementale	
Affiliation Association non sportive à la Ligue	70,02€	55,50 €	+	0,00 €	+	14,52 €	
Affiliation Association sportive à la Ligue	70,02€	55,50 €	+	0,00 €	+	14,52 €	
Affiliation Association scolaire et de jeunes à la Ligue	14,52 €	0,00 €	+	0,00 €	+	14,52 €	
Affiliation Autres structures non associatives à la Ligue	70,02€	55,50 €	+	0,00 €	+	14,52 €	
Tarif d'adhésion des membres des associations à la Ligue	TOTAL	Cotisation Nationale		Cotisation Régionale		Cotisation départementale	Cotisation assurance TGA/TLE **
Adhésion à la ligue Ligue des adhérents.es Culturels.les Adulte	10,36 €	1,79 €	+	0,00 €	+	4,58 €	+ 3,99 €
Adhésion à la Ligue des adhérents.es Culturels.les Jeune	2,55 €	0,36 €	+	0,00 €	+	0,71 €	+ 1,48 €

Les tarifs sont votés à l'unanimité des voix exprimées. (annexe 4)

❖ Présentation des orientations 2021

Vincent Guillemain, Délégué général, présente les perspectives et orientations 2022.

L'année 2022 est une année de renouvellement des marchés ou de conventions pour la plupart de nos délégations d'accueils de loisirs. Le développement de ce secteur qui se voit positif et dynamique, se fera également par de nouveaux contacts ou propositions auprès des communes : Réau dans le cadre des activités post et périscolaires, Penchard, Boutigny.

Dans le périmètre de Melun, nos activités s'implantent de plus en plus. Les collectivités se parlent, le bouche à oreilles fonctionnent et nous sommes de plus en plus sollicités notamment sur l'engagement.

L'objectif sur l'associatif est de renouer le lien notamment avec l'arrivée d'un volontaire pour valoriser les actions, d'aller à la rencontre des associations pour faire des reportages, valoriser des événements, et permettre une construction d'un réseau qui rassemble. A travers cette démarche, l'idée est de valoriser et développer les actions des associations de notre réseau.

Les pistes amorcées en 2021 se poursuivent en 2022. Il faut élargir nos champs d'action avec des enjeux multiples : se diversifier, poursuivre la communication, associer les associations affiliées à nos projets, maintenir le rapport institutionnel et entretenir des relations suivies avec les collectivités du département.

❖ Election au Conseil d'Administration postes vacants

Sont élus pour un mandat de 3 ans : (2022-2025)

KHEROUA Fatiha	à l'unanimité des voix exprimées
LAURENCEAU Alain	à l'unanimité des voix exprimées
CHEVIN Geneviève	à l'unanimité des voix exprimées
LINQUE Daniel	à l'unanimité des voix exprimées
PICQUART Anne-Sophie	à l'unanimité des voix exprimées



Vincent GUILLEMIN félicite les membres nouvellement élus ou réélus et il souhaite à la bienvenue à Monsieur LINQUE qui a rejoint le conseil d'administration. Patrick PLESSIER n'a pas souhaité renouvelé son mandat, et nous le remercions pour sa participation au sein de la Ligue de l'enseignement lors de son mandat de trésorier.

❖ Questions diverses

Alain LAURENCEAU souhaite faire part d'une piste de réflexion :

« 1. Il y a 2 piliers dans l'environnement de la Ligue de l'enseignement : les associations et les institutions. Sans association, il n'y a pas d'institution et inversement. Tous 2 ont des éléments communs.

La Ligue de l'enseignement a besoin d'être connue pour avoir une synergie de ces 2 piliers.

On peut constater que beaucoup de choses sont réalisées par les équipes, très positives mais qui il me semble n'apparaît pas dans une globalité qu'est la Ligue de l'enseignement.

La Ligue de l'enseignement doit apparaître de façon plus présente, avec une image et identité commune.

Vincent GUILLEMIN a indiqué les enjeux, le travail de synergie de présences des associations et institutions avec une participation plus grande. Une piste de réflexion, serait peut-être de valoriser la notion de la Ligue de l'enseignement mais pas seulement visuellement mais aussi en développant notre savoir-faire.

2. Maintenir la présence pour la période de renouvellement, il faut réfléchir à la période post-covid, sur ce que l'on peut faire pour faire encore plus connaître ?

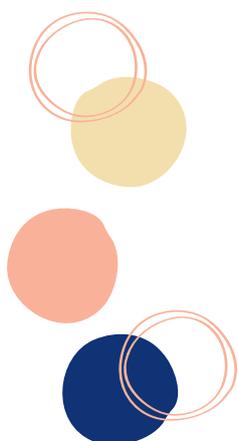
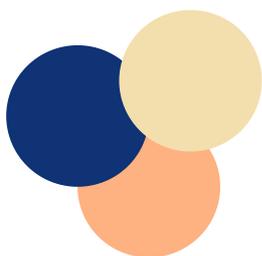
Les associations ont continué à exister mais avec des baisses parfois significatives pour le secteur sportif, comment cela va se passer en septembre ?

Il y a un besoin de savoir communiquer sur les apports de la Ligue de l'enseignement. »

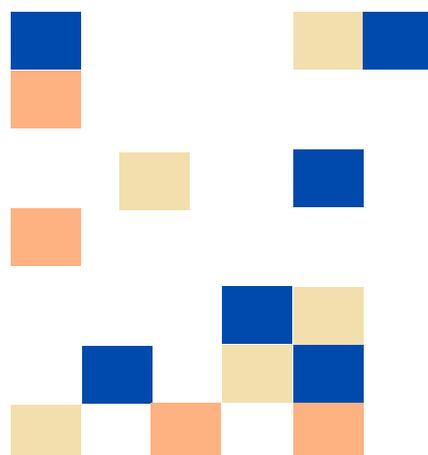
Vincent GUILLEMIN indique qu'il y a plusieurs typologies d'association, avec des réalités différentes, car notamment certaines se suffisent à elle-même. Comme annoncé précédemment, une personne arrivera en septembre pour justement valoriser les actions des associations. En tant que tête de réseau, notre objectif est d'être multiscartes dans nos propositions.

Rémi CALLEGARI, Président de l'UFOLEP 77, indique que les associations sont restées fidèles, ce qui est réconfortant et l'aide apportée pendant cette période a porté ses fruits. Tous les projets de développement avancent, la dynamique est là.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée 12 h 30.



Rapport d'activités 2021



Assemblée générale 2022

Samedi 18 juin 2022 à Vaux le Pénil

Sommaire

1	FÉDÉRER	-----	3
2	AGIR	-----	15
3	FORMER	-----	23
4	RESSOURCES ET BUDGET	-----	29
5	FORCES HUMAINES	-----	30
6	PARTENAIRES & SITES INTERNET	-----	31



FAVORISER L'ENGAGEMENT, ACCOMPAGNER LES STRUCTURES

La Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne a notamment développé des fonctions d'appui et d'accompagnement à l'émergence de projets et de valorisation des initiatives citoyennes.

La fédération départementale aide les associations à trouver des réponses à leurs questions et des solutions à leurs besoins.

En complémentarité avec les points ressources identifiés sur les territoires, des formations et réunions d'information thématiques en direction des associations sont organisées à la demande des collectivités.

La fédération départementale conseille, participe également à leur demande à certains temps de la vie des associations affiliées.

La Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne en quelques mots...

NOTRE IDENTITÉ



Une fédération d'associations, de collectivités et d'établissements scolaires

350 SUR LE DÉPARTEMENT



Un mouvement d'éducation populaire

17 720 ADHÉRENT.E.S



Un partenaire de l'école publique

5 109 ENFANTS SENSIBILISÉS



Une actrice de l'économie sociale et solidaire

26 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

NOS VALEURS ET PRINCIPES

« L'ÉDUCATION EST NOTRE GRANDE CAUSE. »

" LA LAÏCITÉ EST NOTRE GRAND COMBAT. »

" LA DÉMOCRATIE EST L'IDÉAL DE LA LIGUE. »

« S'ENGAGER À LA LIGUE, C'EST CRÉER UN LIEN ENTRE DES ACTES À LA MESURE DE CHACUN.E ET DES COMBATS À L'ÉCHELLE DE L'HUMANITÉ. »

Déclaration du congrès de la Ligue de l'enseignement du 25 juin 2016, à Strasbourg

NOS CHAMPS D'ACTION



Vie associative



Éducation



Jeunesse



Citoyenneté



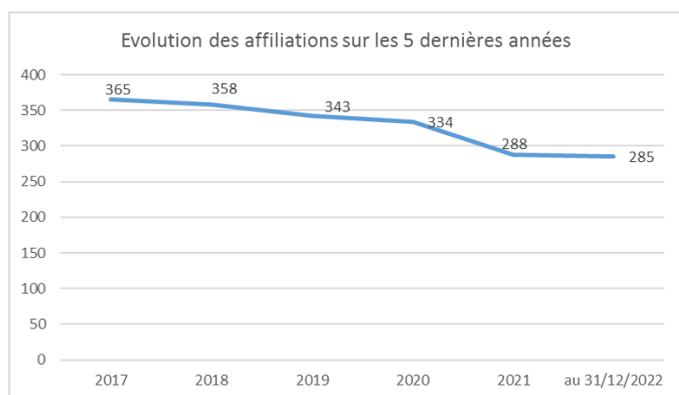
Formation



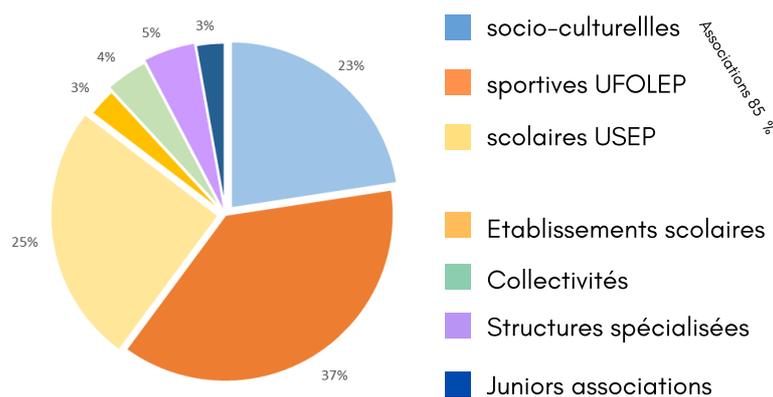
Animation du territoire

et quelques chiffres

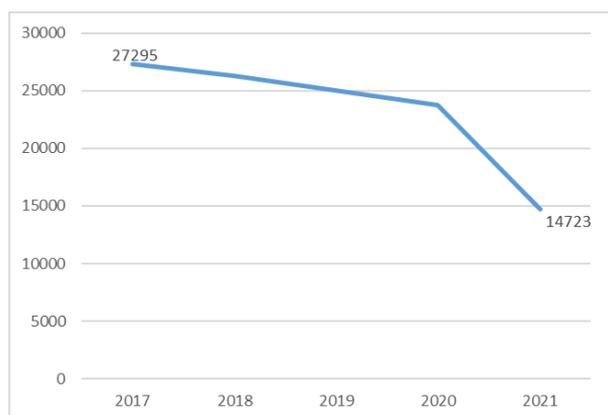
ÉVOLUTION DES AFFILIATIONS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES



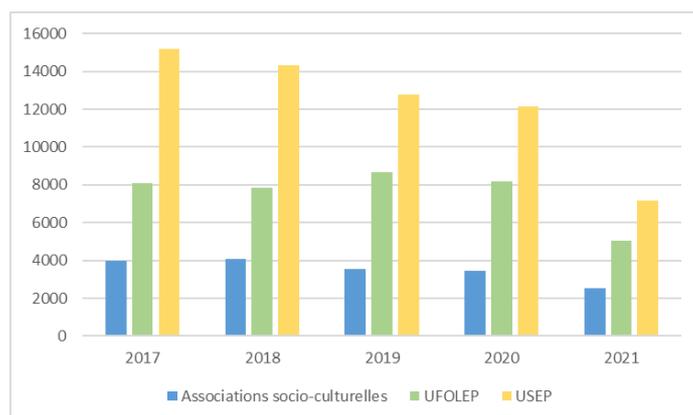
RÉPARTITION DES AFFILIATIONS PAR TYPE DE STRUCTURES

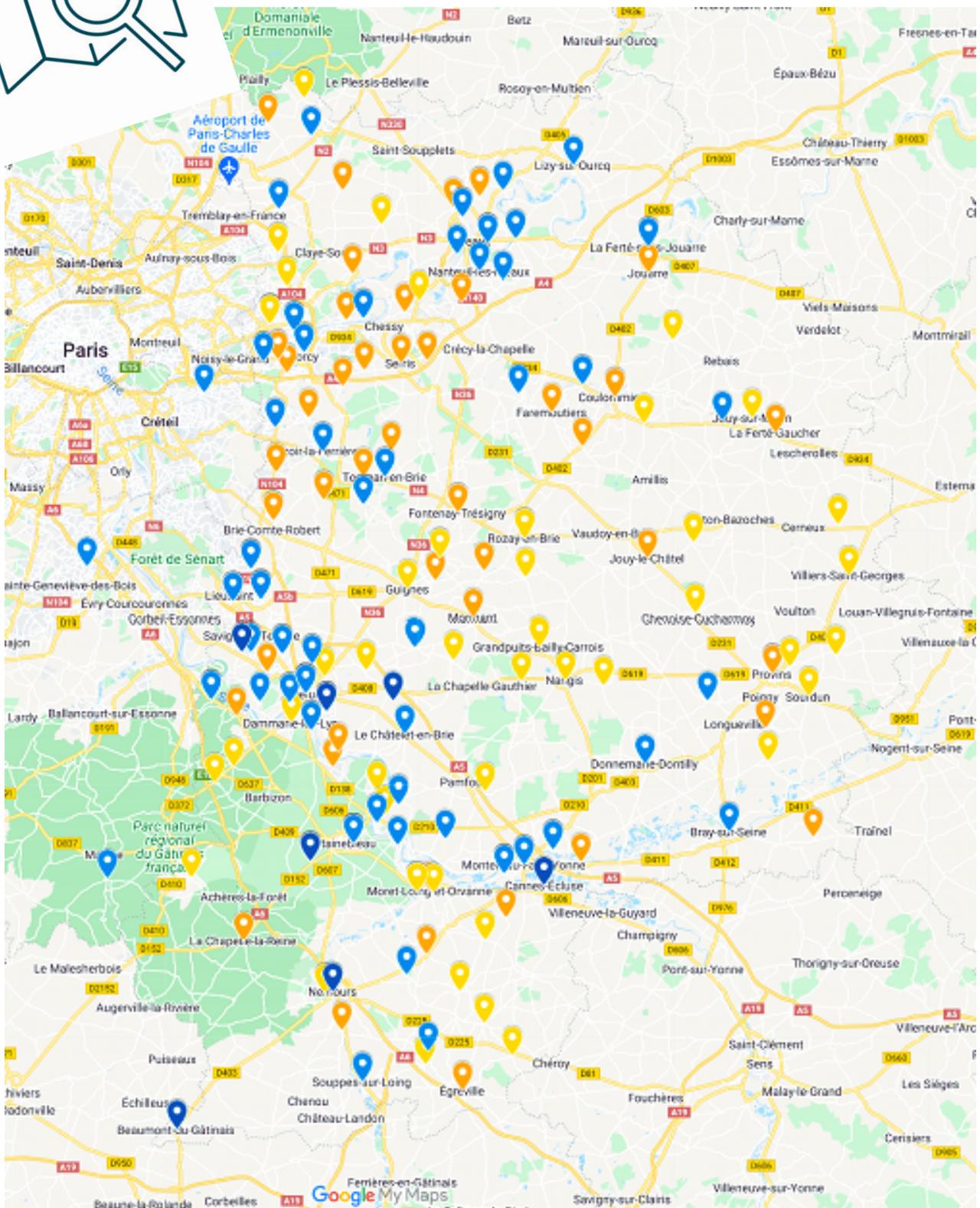


ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES ADHÉSIONS PAR TYPE D'ACTIVITÉS





■ structures socio-culturelles

■ structures sportives UFOLEP

■ structures scolaires USEP

■ Juniors associations

VIE ASSOCIATIVE & ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ANIMATION DU RÉSEAU DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Le secteur vie associative a pour vocation d'animer le réseau d'associations affiliées, de renforcer le sens de l'affiliation au sein d'un Mouvement d'Education Populaire, de favoriser le développement des compétences des dirigeants associatifs, d'accompagner les associations dans leur projet.

Mais la crise continue et les actions mises en œuvre démontrent la capacité d'initiative, de créativité et de résilience des associations et leur place primordiale pour construire une société solidaire et apaisée, aux côtés des institutions de la République.

Les associations ont réussi à s'adapter en créant de nouvelles activités pour rester solidaires et faire preuve d'entraide.

Malgré la transformation de certaines activités et l'énergie déployée par les responsables associatifs locaux, le réseau de la Ligue de l'enseignement 77 composé d'associations culturelles, sportives, de l'éducation populaire et de l'animation, fait partie des associations qui subissent le plus fortement la crise sanitaire et sa mise à l'arrêt.

Dans ce contexte, la fédération a choisi de renforcer son rôle d'appui et de ressources auprès des associations affiliées par l'animation du réseau : foire aux questions spéciale COVID, mailing réguliers,...

Mieux vous accompagner demain



Les associations
de la Ligue ont la parole !

Notre accompagnement aux structures associatives s'est poursuivi tout le long de l'année

Un appui
spécialisé aux
activités
culturelles et
sportives

APPUI SPÉCIALISÉ

Des conseils
sur le
fonctionnement
de l'association

CONSEILS

Des assurances
adaptées aux
associations

ASSURANCES

Des formations
pour les acteurs
associatifs

FORMATIONS

Des outils et
des fiches
pratiques sur la
vie statutaire...

RESSOURCES

Mise à disposition
d'expositions
afin de susciter
le débat et
accompagner la
réflexion de tous

PRET D'EXPOSITION

SACEM / SACD :
réduction sur les
droits dus.
FORMATION
PSC1 par
l'UFOLEP 77

TARIFS PREFERENTIELS

Mise à
disposition de
notre agrément
pour l'accueil de
service civique

SERVICE CIVIQUE

APAC SERVICE ASSURANCES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Activités culturelles, sportives, civiques, sociales ou de loisir... l'APAC propose des contrats sur mesure, qui répondent aux besoins spécifiques des associations (responsabilité civile des associations et des adhérents, biens immobiliers et mobiliers, véhicules, rapatriement...).

Notre mission est de conseiller, d'aider et de favoriser le développement du tissu associatif seine-et-marnais.

L'APAC cherche et se charge de mettre en oeuvre les produits d'assurance qui répondent aux stratégies et besoins développés par la Ligue de l'enseignement et ses deux fédérations sportives, l'UFOLEP et l'USEP.

Dans le cadre de notre démarche de dématérialisation de nos supports et de protection de l'environnement, les documents d'assurance sont téléchargeables dans l'espace personnel sur le site www.apac-assurances.org



195

structures assurées
à l'APAC

327

contrats renouvelés
par an

46

nouveaux contrats
contrats par an

RÉSEAU D'ENTRAIDE ET ACCOMPAGNEMENT INFORMATIQUE

La Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne a souhaité mettre à disposition dans ses locaux un espace informatique dans le but de créer un réseau d'entraide et d'accompagnement informatique pour tout public.

Une fois par mois, il était possible d'être accueilli et accompagné pour effectuer des démarches administratives mais c'était également un lieu d'information et de formation à l'outil numérique.



**Pas d'ordinateur ? Pas d'internet ?
Le numérique est compliqué pour vous ?**

Nous vous accompagnons !

**UN JEUDI PAR MOIS
DE 14 H A 16 H**

voir calendrier 2020/2021 au verso

**FERME SAINT JUST - 11 RUE DE LA LIBERATION - BAT D
VAUX LE PENIL (77)**

10 aine de personnes :
associations, particuliers...
accompagnés

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

S'appuyant sur un rôle de fédérateur d'associations, la Ligue de l'Enseignement de Seine-et-Marne, offre la possibilité aux acteurs associatifs de se former dans des domaines variés et propices au bon déroulement et développement de leurs activités. Ces sessions sont proposées gratuitement aux associations affiliées.

Ses sessions peuvent se dérouler en groupe ou en individuel lorsqu'il s'agit de besoins plus spécifiques.

Nous avons également animé des sessions à la demande de communes pour intervenir devant les associations de leur territoire sur différentes thématiques : comment monter un dossier de subvention, l'intégration des bénévoles...



Les bénévoles sont en contact de public et doivent faire face à toutes les situations si nécessaire. Apprendre les gestes qui sauvent est une action citoyenne d'assistance à personne qui permet de porter les premiers secours.

2 sessions PSC1 ont été proposées gratuitement à nos dirigeants associatifs.



Nous répondons toujours favorablement lors de demandes de collectivités pour apporter des réponses aux questions des associations.

En participant à la journée des bénévoles à Avon en octobre, les bénévoles mais également dirigeants d'association sont venus se renseigner sur le fonctionnement d'une structure associative, et les dispositifs auxquels ils peuvent bénéficier : assurances, mise à disposition de volontaire en service civique...

**Mon association
je l'adore
j'y adhère!**



#AssoJadoreJadhere

AIDE A LA RELANCE DES ACTIVITÉS

Sur la période cruciale du mois de septembre où une partie des adhésions de l'année se joue, Le Mouvement associatif et Hexopée, avec le soutien du Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et de l'Engagement, a lancé une campagne nationale pour inciter les Français à (ré)adhérer aux associations.

Cette campagne, portée par le slogan « Mon association, je l'adore, j'y adhère ! », a pour objectif de faire prendre conscience aux Français de l'importance de l'adhésion, pour soutenir les associations, mais surtout pour recréer le sens du collectif.

La crise sanitaire a fait prendre conscience à tous et toutes à quel point les associations sont vitales. Les associations animent la vie locale, créent du lien social, répondent à de nombreux besoins et permettent à chacun de s'impliquer dans une activité et dans un collectif.

L'objectif principal de la campagne étant l'adhésion, un courrier type de sollicitation a été mis à disposition des associations à l'attention de leurs anciens adhérents, personnalisable en fonction de leur structure et de leurs besoins.

MAINTENIR LE GOÛT DE LIRE ... ET FAIRE LIRE

La crise sanitaire que nous avons vécue depuis mars 2020 a été un séisme pour les coordinations de Lire et faire lire, contraintes de suspendre les activités auprès des enfants.

Cette situation a été durement ressentie par tous les lecteurs et lectrices de Lire et faire lire. Pour certains, ce fut la rupture des liens sociaux qui a été douloureuse, pour d'autres ce fut d'être directement ou dans leur entourage, touchés par la maladie.

Il était important pour la coordination départementale de garder un lien avec les bénévoles en proposant un temps d'échanges à distance entre bénévoles et coordination.

Malgré la suspension du dispositif, il nous a paru indispensable de garder le dynamisme des bénévoles en proposant des sessions de formations à distance :

- 11 mars : La gestion de groupe d'enfants
- 16 mars : Lire en quartier politique de la ville
- 1er avril : La littérature jeunesse



RELAIS DES INITIATIVES DE NOS PARTENAIRES

Des visioconférences organisées par nos partenaires : Médiathèque de Melun, BNF, ont permis de garder le lien également.

Si la crise nous a éloigné de nos lecteurs et lectrices, il est désormais temps de croire en l'avenir.

2 journées de rentrée 2021 des bénévoles

à Vaux-le-Pénil

format mixte : présentiel et distanciel

Au programme : échanges, partages d'expérience, présentation des ouvrages, présentation des nouveautés jeunesse par une bibliothécaire.

à Montereau-Fault-Yonne

En partenariat avec le programme de Réussite Educative de la ville, nous avons réuni les bénévoles qui interviennent sur les 8 structures après l'école.



Reprise rentrée 2021 à fin décembre 2021



La situation sanitaire le permettant, des sessions de formations en présentiel ont été organisées :

- 29 novembre : La lecture à voix haute
- 14 décembre : Lire aux tout petits

91

bénévoles

95

structures
inscrites

237

séances
de lecture

63

communes

PLUS QUE JAMAIS Lire et faire lire pour donner le goût de la lecture

Lire et faire lire a lancé une campagne de (re)mobilisation, entre septembre et décembre, destinée au grand public, afin de rassembler à nouveau ses 20 000 bénévoles.



“

De la conviction d'écrivains, de seniors engagés, et de la mobilisation sur les territoires de deux grands réseaux associatifs, la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), est né « Lire et Faire Lire » en 1999.

Nous parions sur le lien intergénérationnel pour transmettre le plaisir de la lecture et des livres. Pourquoi ? Parce que cette cause est essentielle et passionnante. Parce qu'un enfant qui aime lire apprend mieux à l'école, développe son imaginaire et élargit ses horizons.

Nous tentons ainsi de le préserver de l'exclusion. Nous luttons contre la malnutrition culturelle. Nous contribuons à faire de ces enfants des citoyens.

La démarche que nous proposons est simple : des bénévoles de plus de 50 ans vont chaque semaine, tout au long de l'année, partager leurs lectures à voix haute avec de très petits groupes d'enfants.

Aujourd'hui, 20000 bénévoles interviennent dans 13000 écoles et structures éducatives, culturelles et sociales réparties dans l'ensemble de nos départements.

Et ça marche ! Chaque année, environ 760 000 enfants profitent de ce programme.

La crise sanitaire nous a montré combien nous avons tous besoin de solidarité et de lien social.

Dans l'espoir de jours meilleurs, et pour les faire advenir, nous appelons à la remobilisation.

Ensemble allons plus loin et plus nombreux nous contribuerons à construire un peuple de citoyens lecteurs ! »

Alexandre Jardin, cofondateur de Lire et faire lire
Michèle Bauby-Malzac, présidente de Lire et faire lire
Mai 2021

”

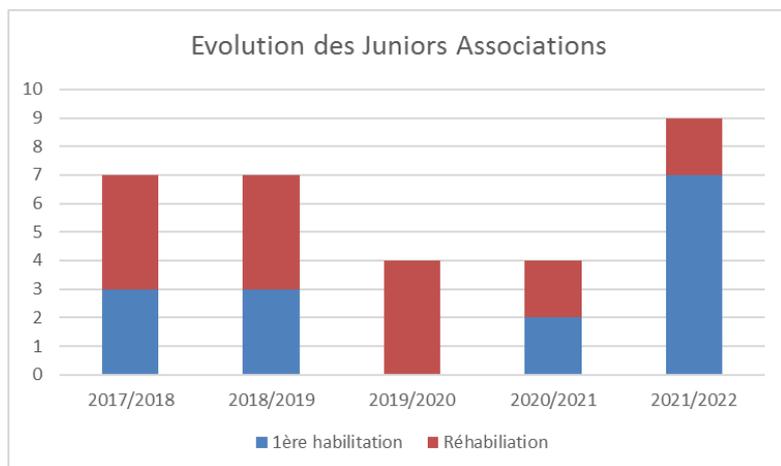


UNE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE POUR LA JEUNESSE : JUNIOR ASSOCIATION

Le dispositif des Juniors Associations permet aux jeunes de 11 à 18 ans de s'organiser en structure associative et de s'approprier un mode d'organisation démocratique et citoyenne.

Le dispositif donne l'opportunité aux jeunes de pouvoir réaliser des projets qui couvrent différentes thématiques : citoyenneté, développement durable, animation, sport, culture, média, solidarité locale et internationale....

Grâce au Réseau National des Juniors Associations et les relais départementaux qui ont un rôle d'accompagnement dans les démarches et garantit la promotion du dispositif.



Un projet, une idée ? formez-vous en Junior Association

Nous intervenons toute l'année à la demande des établissements scolaires pour une présentation du dispositif.

Kit à découvrir les juniors associations

Des visioconférences sont organisées conjointement avec Familles Rurales pour présenter aux acteurs jeunesse et proposer le dispositif des Juniors Associations aux jeunes de leurs communes.

2 visios **25** professionnels

9
juniors associations

57
membres accompagnés



Oriane Wong

**Junior Association
Hibook
MELUN (77)**

J'ai décidé de participer au SNU pour avoir l'occasion de faire une action citoyenne. Je ne savais pas comment m'y prendre et le SNU me semblait un bon moyen pour commencer. J'ai appris énormément de choses pendant le séjour de cohésion, et les 84 heures de MIG m'ont permis de découvrir d'autres formes d'engagement, notamment le dispositif de Junior Association. J'ai créé une JA de lecture pour promouvoir cette activité auprès des jeunes. Nous organisons des collectes et intervenons auprès de différents publics (gens du voyages, centres aérés, espaces jeunesse) pour faire découvrir les livres.

C'est une expérience incroyable, aussi bien au niveau des compétences développées que des liens créés. Gérer une association nécessite de l'organisation, de l'inventivité, de la communication, du management... Ça m'a obligée à faire preuve de créativité et a élargi ma vision du monde : j'ai rencontré énormément de personnes aux profils variés ! Surtout, une JA permet d'avoir un premier contact avec le monde professionnel, d'améliorer son aisance à l'oral et de mettre en place le projet que l'on veut. Cette forme d'engagement offre énormément de liberté, tout en étant bien accompagné. L'engagement, ce n'est pas un devoir, une contrainte. C'est une opportunité d'aider, d'agir à son échelle, de participer à une cause qui nous semble importante. Et surtout, c'est bénéfique des deux côtés, aussi bien pour la personne engagée que pour les personnes pour qui on s'engage.

UNE MISSION POUR CHAQUE JEUNE AU SERVICE DE TOUS

En 2021, 18 structures affiliées à notre Fédération de Seine-et-Marne ont bénéficié de notre agrément et de notre accompagnement, l'intermédiation leur permettant de passer moins de temps sur l'administratif pour privilégier l'accompagnement du volontaire.



La Ligue de l'enseignement est le premier réseau associatif d'accueil de volontaires en service civique : 48 volontaires de 16 à 25 ans ont été accueillis au sein de nos fédérations et associations affiliées cette année.

De nombreuses associations ont fait le choix de relancer des missions de service civique malgré les incertitudes et ont maintenu le lien et les activités des jeunes accueilli.e.s dans leurs structures. Reste malgré tout que cette année a été très difficile pour les jeunes et le service civique a pu être un moyen pour elles.eux de maintenir une activité, un lien avec l'autre et rester entouré malgré les circonstances.

En sa qualité de mouvement d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne favorise et encourage l'engagement des jeunes. Le rôle du référent service civique :

>> INFORMER

les tuteurs et les volontaires sur le cadre légal du dispositif, sur ce qui peut être confié ou non à un volontaire et sur les événements et aides destinés aux jeunes.

>> ACCOMPAGNER

les volontaires et les structures sur les démarches administratives par le cotutorat et la médiation sur le projet d'avenir des jeunes sur la mission (bilans réguliers).

>> RECONNAITRE ET VALORISER

l'engagement des jeunes au service de l'intérêt général et les compétences des jeunes engagés.



Exemple de missions réalisées :

- Encourager la pratique sportive auprès de nouveaux publics
- Sensibiliser le grand public au respect de l'environnement
- Favoriser la réussite éducative des jeunes
- Ambassadeur Environnement et cadre de vie
- Favoriser l'accès de tous à la culture et aux pratiques artistiques
- Agir pour la découverte du patrimoine culturel au moyen du sport

48

volontaires

18

structures
d'accueil



Dans le cadre de la reprise des activités pour la saison 2021-2022, l'UFOLEP aide les comités et les associations à travers de nombreux dispositifs dont celui des services civiques.

L'UFOLEP a aidé financièrement les clubs sportifs affiliés à hauteur de 54€/mois/jeune pendant toute la durée de son service civique, ne restant à la charge de l'association que 53,58€ / mois soit sur une mission de 6 mois : 321,48 euros pour accueillir un volontaire 24h/semaine.

UNE SOCIÉTÉ DE L'ENGAGEMENT, BÂTIE AUTOUR DE LA COHÉSION : SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



Le Service National Universel SNU est un projet d'émancipation de la jeunesse pour les volontaires de 15 à 17 ans dont les objectifs sont les suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le Service National Universel se déroule en 2 ou 3 phases :

1. le séjour de cohésion
2. 84 h de mission d'intérêt général
3. la possibilité de s'engager sur un service civique de 24h/semaine pour une durée de 6 à 10 mois



Intervention au séjour de cohésion à Sourduin
6 ateliers de 2 heures
Citoyen de l'info :
décrypter, comprendre, partager

120 jeunes sensibilisés

2 missions proposées dans le cadre de la mission d'intérêt général :

1. Organiser localement une collecte de fournitures scolaires pour les enfants défavorisés du Liban.
2. Soutenir ou défendre un projet en créant une junior association

10 jeunes accompagnés

La mission d'intérêt général qui vise à renforcer l'engagement et développer la responsabilité et l'autonomie des volontaires.

Intervention lors de la webconférence organisée par la SDJES :
"Service civique, SNU : tutorat et mentorat : l'accompagnement des volontaires"

Accompagner des volontaires au quotidien

Objectif : Savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui

Partenaires d'accompagnement des organismes d'accueil de volontaires en Service Civique



**AGIR POUR ...
L'ÉDUCATION
LA CITOYENNETÉ
LA LAÏCITÉ
SOLIDARITÉ
MIXITÉ SOCIALE**

La Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne agit dans de nombreux domaines : vie associative, éducation, formation tout au long de la vie, citoyenneté, sport pour toutes et tous.

Si l'étendue de ces champs d'intervention rend parfois complexe la visibilité de son réseau, toutes nos activités ont en commun l'ambition de contribuer à l'émancipation et à la lutte contre les inégalités. C'est que nous sommes avant tout un mouvement d'idées qui défend le principe d'une solidarité active et participative, de la laïcité et du droit à l'épanouissement de la personne.

Nos actions s'articulent autour de constantes telles que les Valeurs de la République et la lutte contre les inégalités.

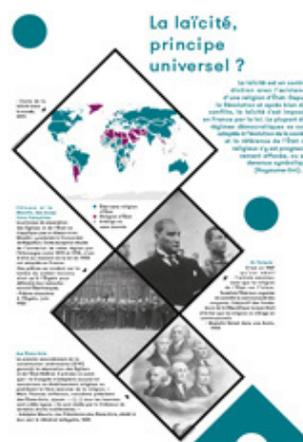
PRÊT D'EXPOSITION : NOUVELLES ACQUISITIONS

Nous proposons un catalogue d'expositions et de ressources mis à disposition à toute structure souhaitant mener un temps de sensibilisation citoyenne.

Les expositions proposées réinterrogent les thèmes de la tolérance, de la citoyenneté, des Droits de l'Homme et de la Fraternité....

En 2021, nous avons acquis de nouvelles expositions sur des thématiques variées :

- Le harcèlement scolaire,
- L'égalité, ça se travaille,
- La laïcité en question.



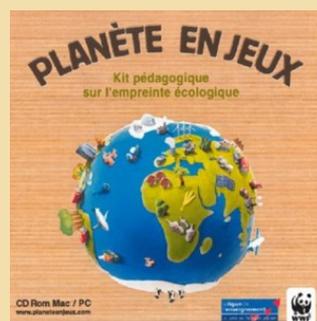
Les expositions sont des supports qui permettent d'ouvrir le débat sur des thématiques d'actualité.

MALLETTE DE JEUX ÉDUCATIFS

Sur le même principe que le prêt d'exposition, un catalogue de jeux éducatifs est disponible en prêt. L'objectif étant la découverte, la sensibilisation par le jeu.

Planète en jeux Calculez votre empreinte écologique !

Planète en jeux est un kit pédagogique pour sensibiliser les enfants à leur impact sur la planète... Il s'adresse aux enfants à partir de 8 ans (écoles, collèges, centres de vacances, de loisirs...) et propose aux éducateurs une gamme d'outils sur l'empreinte écologique.



Panique à la commission Un jeu de rôle pour comprendre les institutions européennes

Faire découvrir aux participant.e.s le rôle et la mécanique décisionnelle des institutions européennes, ainsi que la place des lobbies, qui ont un statut légal à l'échelle de l'Union Européenne.



LA RENTRÉE SOLIDAIRE AVEC LES ENFANTS DU LIBAN

Au Liban, 1,2 millions d'enfants risquent de ne pas avoir la chance de s'asseoir sur les bancs de l'école cette année. Afin d'apporter son aide et de sensibiliser à l'accès à l'éducation dans ce pays, Solidarité Laïque met le cap sur le Liban pour la 21ème édition de la Rentrée Solidaire.



Cette opération en faveur du droit à l'éducation est menée en collaboration avec la MAIF et la MAE et avec le soutien de nombreux partenaires et organisations membres de Solidarité Laïque.

En Seine-et-Marne, durant 4 mois, des collectes de fournitures ont été organisées dans les accueils de loisirs, dans les établissements scolaires, dans les communes... puis déposés auprès de notre partenaire MAIF.



6

volontaires
SNU

10

communes

VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE

La Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne est engagée dans la volonté de faire vivre au quotidien la loi de 1905.

En 2021, l'équipe de formatrice.s "Valeurs de la République et Laïcité" de la Ligue de l'Enseignement de Seine-et-Marne s'est étoffée avec désormais 3 salariées habilitées sur le plan régional, formées nationalement.

L'ensemble de nos formations internes (stagiaires de la formation BAFA, service civique etc) incluent des temps spécifiquement dédiés à la compréhension de la laïcité, loi de liberté.

La Ligue de l'enseignement a fait le choix de maintenir toutes les sessions prévues en basculant en distanciel lorsque la situation sanitaire l'exigeait.

Les sessions réalisées sur le kit "Valeurs de la République et Laïcité" de la CGET, ont été retravaillées pour permettre de garder le dynamisme et l'interaction avec les participants par l'utilisation d'outils numériques.

Ce n'est pas moins de 16 sessions qui ont été réalisées sur l'année 2021 sur le territoire seine-et-marnais.

La Ligue de l'enseignement a fait le choix de maintenir toutes les sessions prévues en basculant en distanciel lorsque la situation sanitaire l'exigeait.



INTERVENTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Notre programmation a constamment été revue pour s'adapter aux contraintes sanitaires, nous obligeant parfois à reprogrammer plusieurs fois une même intervention.

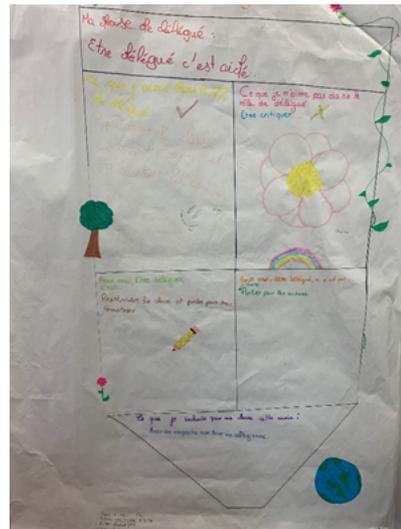
Nous avons profité de ce 1er semestre 2021, pour prendre contact avec les établissements et communiquer sur les nouvelles thématiques 2021/2022.



A partir de septembre, nous avons reprendre sereinement les interventions dans les établissements.

FORMATION DÉLÉGUÉS / ECO-DÉLÉGUÉS

L'établissement scolaire est un lieu privilégié d'apprentissage de la citoyenneté, la démocratie et le développement durable. La ligue de l'enseignement accompagne les élèves dans l'acquisition de savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice de cette citoyenneté. Notre action consiste à soutenir l'initiative des jeunes et favoriser leur engagement au sein de leur établissement scolaire et au-delà. L'objectif est de permettre aux élèves, quel que soit leur âge, de développer et mettre en œuvre des projets environnementaux en faisant appel à leur créativité.



40
élèves
éco-délégués

1
collège

2
lycées

FORMATION CITOYEN DE L'INFO

Donner aux jeunes la possibilité d'utiliser les médias sociaux sans les diaboliser mais en :

- leur permettant d'avoir un comportement responsable
- leur apprenant à être critique par rapport à la lecture d'image
- leur apprenant à vérifier et multiplier les sources d'information
- les informant des éventuelles conséquences et impacts d'une mauvaise utilisation au sein de l'établissement et à l'extérieur.

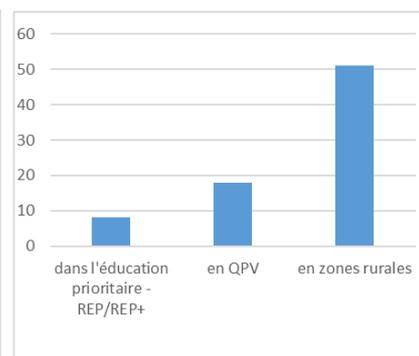
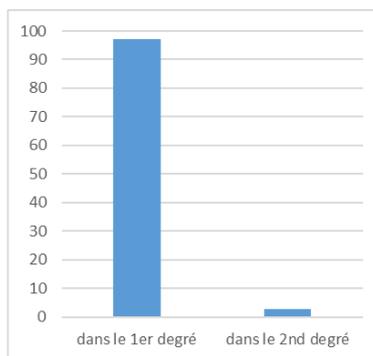
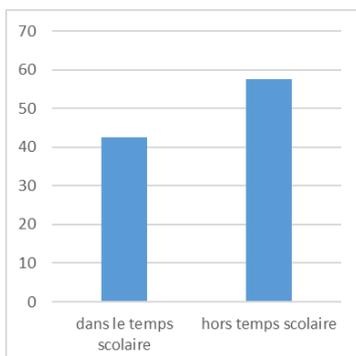


5
collèges

2
lycées

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS TOUS SECTEURS CONFONDUS

exprimée en en %



LA JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne a tenu un atelier lors de la Journée Nationale du Sport Scolaire qui a eu lieu sur le site de la Canche aux Merciers d'Arbonne-La-Forêt, le mercredi 22 septembre et dont cette année la thématique était « sport et facteur de développement durable ».



A la demande de l'USEP 77, la Ligue de l'enseignement 77 a tenu un atelier. Les enfants étaient par petits groupes et devaient créer une carte postale nature avec les éléments qui les entouraient, dans une démarche de découverte et de respect de l'environnement,



PARCOURS COACHING D'ORIENTATION DE 16 À 25 ANS

La Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne accompagne des jeunes dans le cadre des dispositifs jeunesse : service civique, Juniors Associations...

Nous réalisons 5 séquences pour les jeunes de 16 à 25 ans pour les accompagner dans leur projet personnel et professionnel : comment rédiger un CV, une lettre de motivation quels éléments doivent y figurer, ou encore se préparer à passer un entretien, ou comment reprendre des études.



**Parcours coaching d'orientation
séances collectives de 16 à 25 ans**

SÉQUENCE 1 :
préparer son projet
d'avenir

SÉANCE 1 : mieux se connaître et identifier ses besoins et valeurs

SÉANCE 2 : trouver sa voie, son domaine de prédiction

SÉANCE 3 : construire son projet d'avenir, affirmer ses choix et son domaine de prédiction

SÉANCE 4 : choix d'orientation scolaire ou professionnelle

SÉANCE 5 : travailler le CV, lettre de motivation et entretien

CARTE DE LA FRATERNITÉ



Le principe de l'opération est simple : à l'occasion de la Journée mondiale contre les discriminations (21 mars), des enfants et des adolescents écrivent des messages de fraternité sur des cartes postales.

Les cartes sont envoyées à des correspondants inconnus, tirés au hasard dans l'annuaire du département.

Ecoles, collèges, lycées, associations et accueils de loisirs peuvent participer à ce projet.

L'action propose un cadre de réflexion au service de la lutte contre les discriminations en s'appuyant sur la lecture d'images, des ateliers d'écriture et de créations artistiques.

Les plus beaux textes de cette correspondance sont mis en valeur au niveau départemental par des expositions.

Les cartes postales et les coupon-réponse sont fournis gratuitement par la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

622

cartes

DISPOSITIF VACANCES APPRENANTES

Les périodes de confinements et de déconfinements progressifs à partir du mois de mai 2021 ont bouleversé le quotidien des enfants et limité leur accès aux activités éducatives, sportives et culturelles.

Les enfants et les jeunes doivent donc pouvoir se voir proposer sur l'été des activités concrètes leur permettant de mener des expériences en collectivité, d'exercer leurs aptitudes, de découvrir des domaines très variés. Ils auront tout particulièrement cette année la possibilité de bénéficier d'un renforcement de leurs compétences et de leurs apprentissages afin de les aider pour réussir la prochaine rentrée scolaire.



Dans le cadre du plan « Vacances apprenantes » initié par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) et le ministère de la ville et du logement (MVL) et en coordination avec le dispositif « quartiers d'été » inscrit dans le cadre de la politique de la ville, plusieurs dispositifs sont proposés à l'ensemble des familles et de leurs enfants. Le dispositif colos apprenantes s'inscrit dans ce cadre et repose sur un partenariat étroit avec les collectivités territoriales.

C'est pourquoi après avoir constaté le décrochage scolaire des enfants dans certaines zones rurales, le mal être des enfants du personnel soignant, le mal vécu de l'enfermement du confinement de certains enfants la ligue a décidé de s'inscrire dans ce dispositif et de créer des séjours sur l'été.

3

séjours

20

enfants
seine-et-marnais

PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS SUR LES POLITIQUES ÉDUCATIVES

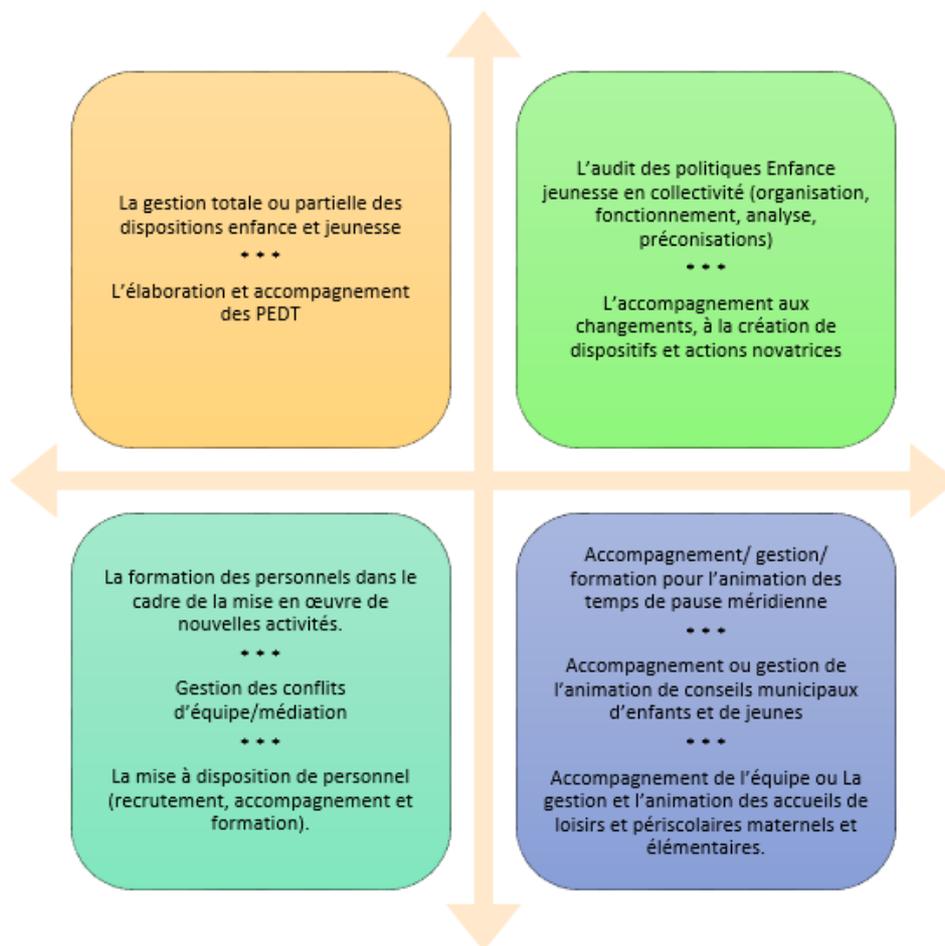
Notre secteur animation et territoire propose aux collectivités de les accompagner dans la mise en place de leur projet et d'organiser la gestion et l'animation de leurs dispositifs « enfance et jeunesse ».

Nous avons été sollicité pour accompagner des communes sur le PEDT.

Les collectivités locales se sont engagées dans un travail de définition ou d'actualisation des politiques éducatives de territoire et doivent donner du sens à leur projet en intégrant des données de territoire, de population, de mixité sociale.



Nous proposons un accompagnement sur mesure pour la mise en place de leurs projets tels que :



GESTION DES ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs que nous gérons sont avant tout, un lieu de socialisation du jeune dans lequel ce dernier puise les ressources pour se forger son identité sociale et individuelle.

Ces temps de loisirs représentent des moments d'échanges, de convivialité et d'apprentissage de la vie quotidienne (repas, sommeil, loisirs, activités).



Pour la Ligue de Seine-et-Marne, la cohérence éducative et la continuité institutionnelle sont essentielles et trouvent une place cruciale dans la construction des enfants et dans la bonne relation avec nos multiples interlocuteurs ; élu.e.s, enseignant.e.s, animateurs.trices.

Notre conception de l'animation met l'enfant au cœur de ses loisirs. Les enfants doivent avoir accès à des lieux ressources pour répondre à leurs besoins, afin, à terme, que ces jeunes citoyens en herbe soient force de proposition et s'inscrivent dans une démarche de projet, qui n'aura que pour but de servir leur développement et l'émancipation de l'enfant au sein d'un groupe.

Cadrés par des objectifs éducatifs, nous faisons en sorte de :

- Permettre la découverte et le développement des capacités physiques, intellectuelles, d'expression, de création et d'imagination,
- Favoriser l'expression de l'enfant et sa parole
- Favoriser la participation de l'enfant, son engagement, faire qu'il soit acteur de ses loisirs
- Ouvrir son esprit au monde qui l'entoure et aux domaines artistiques et culturels, de manière active, ludique et non consommatrice,
- Favoriser l'acquisition progressive de son autonomie et développer sa capacité de prise en charge, en restant extrêmement attentif aux capacités de chacun,
- Changer son quotidien, développer son imaginaire et son plaisir en mettant en avant le merveilleux, l'imaginaire et la fantaisie.



1 responsable pédagogique	34 animateurs
4 structures d'accueil sur les temps	4 structures d'accueil sur les mercredis
4 structures vacances scolaires	1 espace jeunes



La Ligue de l'enseignement inscrit ses actions dans la promotion de l'éducation populaire afin que soient mieux assurés l'égalité des chances, les réussites individuelles et collectives, le respect des identités ainsi que l'ouverture culturelle.

FORMATIONS À L'ANIMATION

FORMATIONS SERVICE CIVIQUE

FORMATIONS THÉMATIQUES

FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

La formation civique et citoyenne s'adresse aux volontaires en Service Civique, engagé.e.s dans des associations et collectivités affiliées ainsi que celles ayant l'agrément local délivré par la DDDJSCS.

La formation civique et citoyenne vise à sensibiliser les volontaires sur les enjeux de la citoyenneté pour en faire des citoyen.ne.s actif.ve.s et responsables, participant à la vie publique.

Cette formation doit s'attacher à mettre en perspective l'engagement et l'expérience personnelle de chaque volontaire.

Dans ses modalités pratiques de déroulement, elle doit constituer un temps qui contribue à la cohésion entre volontaires et à la mixité sociale.

OBJECTIFS :

- Permettre la rencontre entre volontaires, les faire travailler sur leurs valeurs et leur engagement dans la société, valoriser leur statut pour elles-mêmes et pour l'extérieur.
- Informer sur les droits et devoirs.
- Permettre une réflexion sur l'après service civique.
- Sensibiliser sur des thématiques prévues par le cahier des charges des formations civiques et citoyennes : laïcité, citoyenneté, accès aux droits, lutte contre les discriminations etc.
- Travailler leur posture en tant que volontaires.

nouveau

Un partenariat avec le rectorat a été signé pour former sur le 1er semestre 2021, 60 volontaires seine-et-marnais de l'éducation nationale.

En plus de cela, pour les volontaires du réseau : permettre un sentiment d'appartenance à la Ligue et développer une dynamique collective entre les volontaires.

Développer des modules en lien avec les valeurs portées par le réseau (laïcité, lutte contre les discriminations, vivre ensemble, débat citoyen, handicap, éducation aux médias etc.).

Formation en visioconférence

Lors de cette période liée au COVID 19 dans le respect des règles sanitaires nous avons adapté nos formations afin de les réaliser en visioconférence.

Nous avons utilisé des modules de formations fournis par la Ligue de l'Enseignement ou adapté nos modules existants.

Module 1 : Droits et devoirs des volontaires

Module 2 : Lutte contre les discriminations

Module 3 : Laïcité

Module 4 : Égalité Femmes / Hommes

Ces formations ont permis de maintenir ou de créer du lien avec les volontaires et d'aborder différentes thématiques.

118

volontaires
formés

FORMATION DES ORGANISMES D'ACCUEIL

Ni bénévole, ni stagiaire, ni salarié, le volontaire qui s'est engagé auprès de sa structure d'accueil a un statut à part entière.

Pour que l'expérience du Service Civique soit une réussite, aussi bien pour les jeunes que pour les structures qui les accueillent, il est important que les tuteurs et structures soient formés.

Depuis 2011, les formations sont assurées par le groupement solidaire « la Ligue de l'enseignement et Unis-Cité », deux associations pionnières du Service Civique.

L'objectif est de garantir un Service Civique de qualité en proposant un accompagnement avec des modules qui s'adressent à tous les organismes d'accueil et abordent les différentes étapes du dispositif : du démarrage du projet d'accueil jusqu'au bilan annuel et au renouvellement d'un agrément.

Les sessions ont été basculées en session à distance afin de s'adapter au contexte sanitaire. L'utilisation de nouveaux outils a permis de garder la participation et l'interaction des participants.

128

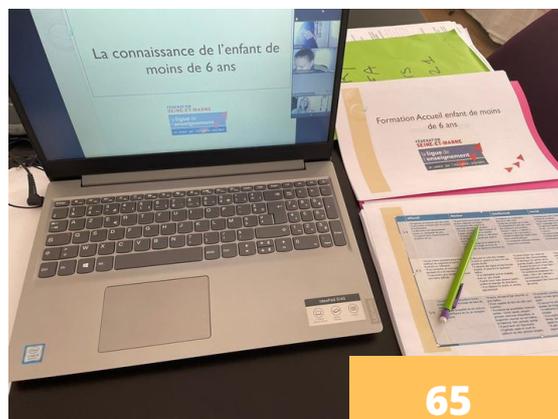
tuteurs
formés

FORMATIONS THÉMATIQUES

Nos formations thématiques répondent à un besoin fort de qualification des animateur.rice.s sportif.ve.s et socio-culturel.le.s, ainsi qu'à la formation des personnels des acteurs éducatifs des collectivités et des associations : appropriation de la laïcité, lutte contre les discriminations, approfondissement de contenus spécifiques à l'animation, pause méridienne...

Ainsi, 7 thématiques ont été proposées :

- Accueillir un public en situation de handicap
- L'accueil des moins de 6 ans
- Faire disparaître les représentations sexistes pour plus d'égalité
- Construire son projet pédagogique / Favoriser la mixité par le projet pédagogique
- Intégration de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans un accueil collectif de mineurs
- Violence et gestion des émotions des enfants
- La pause méridienne : un moment de partage et convivialité pour l'enfant



65

personnes
formées

Intervention lors de la formation organisée avant l'été par la SDJES à l'attention des directeurs d'accueil de loisirs



kit à se former

JOURNÉES DE FORMATIONS
Pour échanger, s'informer et se former gratuitement
entre acteurs jeunesse de Seine-et-Marne !
jeudi 25 et vendredi 26 novembre 2021

« Les acteurs jeunesse seine-et-marnais doivent quotidiennement faire face aux évolutions de la société et aux nouvelles pratiques des jeunes. Nous souhaitons permettre aux accompagnateurs de jeunes de se retrouver derrière un objectif commun : permettre aux jeunes seine-et-marnais de grandir, s'épanouir et de s'engager dans les meilleures conditions possibles. »

La Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne est intervenue sur 2 jours :

1 jour : harcèlement / discrimination

1 jour : citoyen de l'info / fake news

VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAICITE

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité :

- d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse ;
- d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.



La formation doit permettre aux participants :

- d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité ;
- de confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'intervenants experts et à celles d'autres professionnels ;
- de travailler sur des cas pratiques.

Réalisées sous 2 formats : sensibilisation ou formation de 2 jours :

- Session de sensibilisation Laïcité à Savigny le Temple pour 88 adultes relais.
- Ateliers Laïcité à l'INSPE de Lieusaint à destination des futur.e.s enseignant.e.s
- Sessions à Montereau-fault-Yonne

- Sessions de 2 jours à destination :
 - des agents des préfectures
 - des acteurs de terrain associatifs
 - des personnels de terrain
 - des partenaires sociaux

14

sessions
de sensibilisation

257

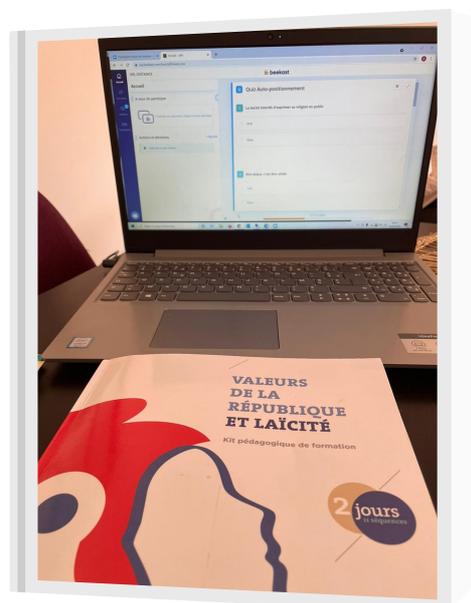
personnes
sensibilisées

9

sessions
de 2 jours

86

personnes
formées



SEMAINE DE LA LAICITÉ



Qui ? Classes et Accueils de loisirs, Associations, Collectivités ou Service public, ...
En famille, bénévoles, salariés, agents, élus...

Comment?

Créez votre arbre de la laïcité en décorant les branches d'un arbre, qu'il soit dessiné ou bien vivant dans la cour d'école, le parc voisin, votre jardin...

- o En apposant sa main colorée
- o En accrochant des mots, des dessins ou des photos relatifs au «Vivre ensemble»
- o En créant des cocardes dans lesquelles vous inscrivez un mot, une expression, une image...

télécharger la cocarde ou voir les arbres des précédentes éditions sur notre site internet www.laligue77.org



600
personnes touchées

14
associations, écoles, accueils de loisirs

10
enseignant.e.s participant.e.s

à destination des enseignants...

Dans le cadre de la semaine dédiée à la laïcité, la ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne et du Val-de-Marne ont proposé aux enseignant.e.s un atelier à mener en classe.

La laïcité est bien un principe fondamental d'un meilleur vivre-ensemble.

Dans un contexte social qui a tendance à se diviser, cette valeur est parfois mal comprise ou instrumentalisée. Nos interventions permettent des débats sereins sur cette question.

Une visioconférence s'est tenue le mercredi 08 décembre afin de leur partager nos outils pédagogiques et aborder les fondamentaux du principe de laïcité.

Ces ateliers, en direction des enfants du cycle 3 permettent de :

- **Découvrir la charte de la laïcité comme un outil de communication.**

L'école a pour objectif de permettre à tous les élèves de lire et d'utiliser différents langages, notamment les images. Cette séquence s'appuie sur une pédagogie de l'image par la description.

- **Faire de la charte de la laïcité un outil de dialogue dans la classe et l'établissement.**

Cet atelier s'organise sous forme d'un débat animé à partir du contenu de la charte, afin que chaque élève puisse exprimer ses représentations et dialoguer autour des principes qu'elle véhicule. Afin de lancer le débat, nous utilisons également, comme support, des photos de la vie quotidienne..



SESSIONS BAFA / BAFD

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), diplômes non professionnels, attestent d'une formation à l'encadrement des jeunes.

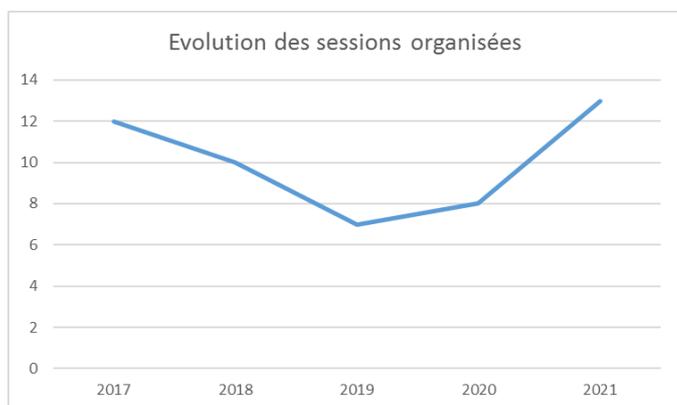
Ces formations sont suivies par des personnes qui souhaitent intervenir ponctuellement ou s'orienter vers les métiers de l'animation, des formations à l'animation et à l'encadrement des Accueils Collectifs de Mineurs (accueil de loisirs, séjours de vacances, accueils périscolaires).

Nous veillons à ce que les formations proposées procurent aux futurs animateurs.trice et directeurs.trices, des outils, moyens ou réflexions, les conduisant à exercer leur métier avec le dessein d'agir en permanence pour l'épanouissement des enfants et des jeunes qu'ils encadrent.

Au sein de nos formations, nous promovons des pédagogies et des méthodes actives d'animation afin que le stagiaire développe ses savoirs, ses savoir-faire et ses savoir-être. Mises en situation, expérimentations, analyses de situations sont autant d'éléments qui vont permettre aux stagiaires de se projeter dans la posture de futur animateur ou directeur avec dynamisme et responsabilité, tout en assumant totalement leur fonction d'éducateur et leur engagement citoyen porteur des valeurs républicaines.

Tout a été mis en oeuvre pour appliquer le protocole sanitaire, notamment :

- la capacité maximale des sessions a été réduite,
- la restauration a été adaptée,
- le matériel désinfection a été fourni...



165 stagiaires	26 formateurs	4 stages communes
13 sessions	<ul style="list-style-type: none"> • 7 BAFA formation générale • 4 BAFA approfondissement • 1 BAFD formation générale • 1 BAFD perfectionnement 	



La Ligue de l'enseignement accompagne ses formateurs en proposant :

Formation nationale de formateurs sur un week-end en Normandie

1 responsable BAFA	4 formateurs 77
------------------------------	---------------------------



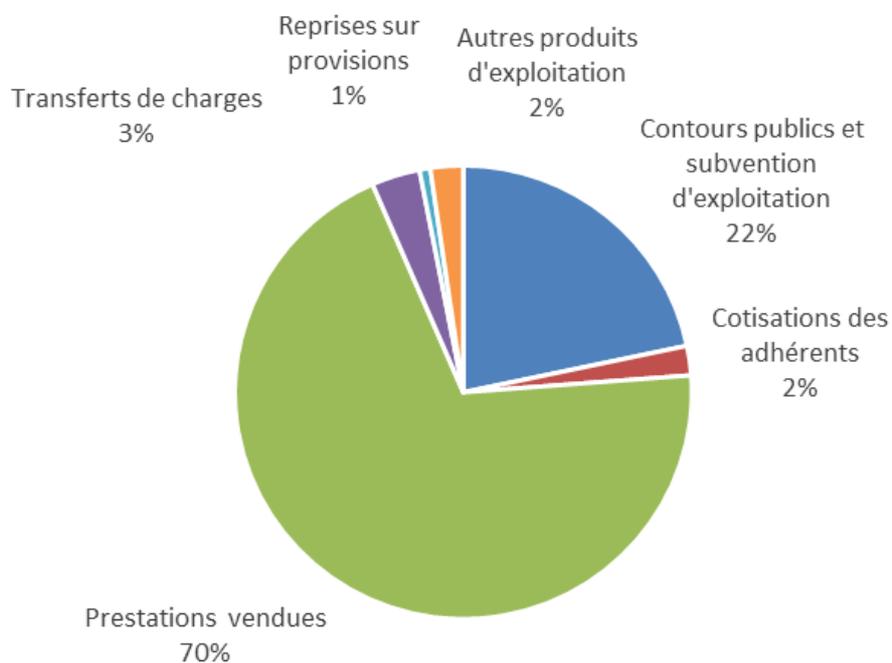
Formation initiale de formateurs en visioconférence

18 participant.e.s	2 fédérations : 77 et 94
------------------------------	------------------------------------

BUDGET & RESSOURCES FINANCIÈRES

Budget :
1 353 000 €

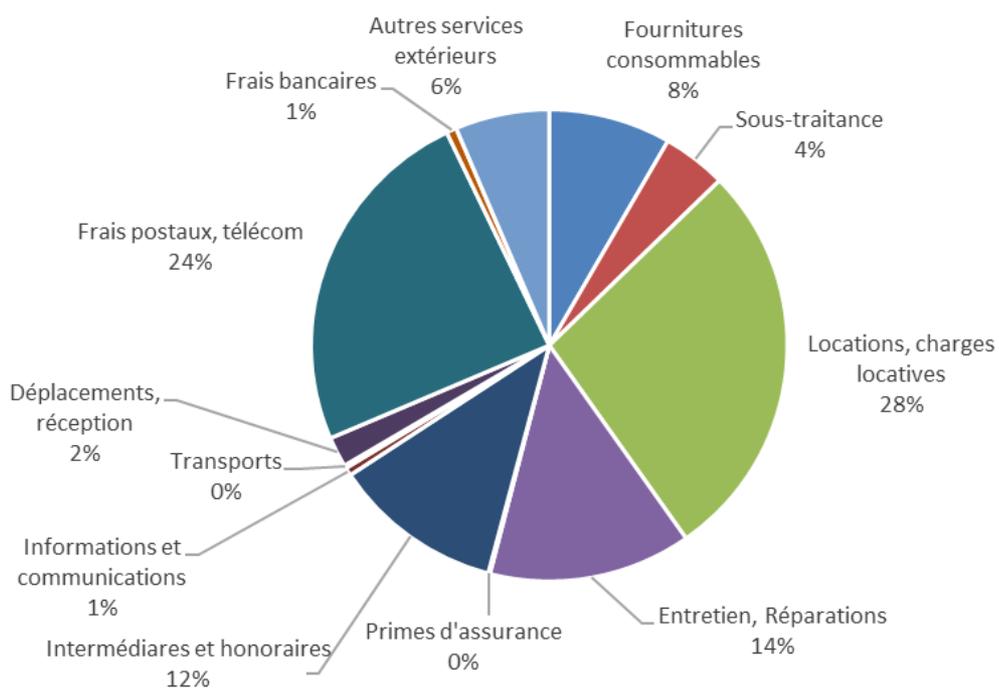
PRODUITS :



CHARGES :



Charges de personnel



FORCES HUMAINES DE LA FÉDÉRATION

CONSEIL
D'ADMINISTRATION



14

SIEGE		9
SALARIES SITES EXTÉRIEURS		39
SALARIES ET INTERVENANTS PONCTUELS		18
BÉNÉVOLES		91

5 SALARIÉ.E.S CADRES

13 SALARIÉ.ES CDI

30 SALARIÉ.ES CDD

30 ans

moyenne
d'âge

NOMBRE DE CONTRATS SUR 2021 :

20 CDI

124 CDD

28 CEE

2 CONTRATS DE PROFESSIONALISATION

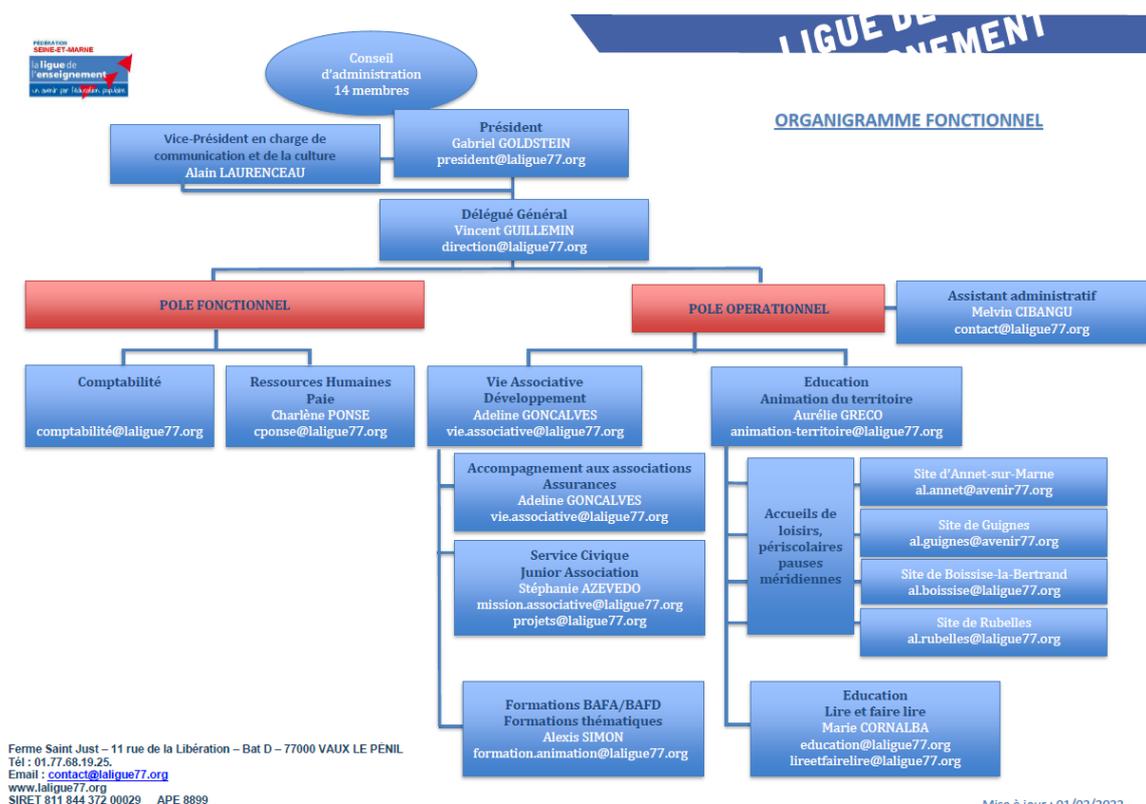
21

moyenne
ETP

Gérer la crise sanitaire et le confinement dans une entreprise, même associative comme la nôtre, a nécessité une forte mobilisation paradoxalement avec la mise au chômage partiel d'une partie de nos équipes.

Certaines équipes ont été mobilisées pour accueillir les enfants des personnels soignants.

A la rentrée 2021, une charte de télétravail a été mis en place pour les salariés dont les postes le permettent et ne nécessitant pas d'accueil du public.



La Ligue de l'enseignement de Seine et Marne tient à remercier l'ensemble de ses partenaires pour leur collaboration tout au long de l'année.



Ainsi que les collectivités partenaires : Annet-sur-Marne, Avon, Boissise-La-Bertrand, Fontainebleau, Guignes, Longperrier, Melun, Mitry-Mory, Moissy-Cramayel, Montereau-fault-Yonne, Montévrain, Pontault-Combault, Presles-en-Brie, Rubelles, Saint-Germain-Laval, Serris, Thorigny-sur-Marne, Trilport, Varennes-sur-Seine, Villenoy, Communauté de communes Bassée-Montois.

LES SITES INTERNET THÉMATIQUES

www.laligue77.org

Le site départemental de la Ligue de l'enseignement de Seine et Marne.

<http://www.cd.ufolep.org/seineetmarne/>

Le site départemental du secteur sportif de la Ligue de l'enseignement.

<http://www.usep77.com>

Le site départemental du secteur sportif en milieu scolaire de la Ligue de l'enseignement.

www.laligue.org

Le site national de la Ligue de l'enseignement.

www.vacances-pour-tous.org

Vacances adultes et familles, vacances enfants et adolescents, séjours en groupe, séjours linguistiques.

www.apac-assurances.org

L'assureur du milieu associatif.

www.juniorassociation.org

La « Junior Association » permet aux jeunes âgés de moins de 18 ans de s'organiser et de réaliser leurs projets en découvrant la dynamique associative.

www.lireetfairelire.org

Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques...).

<https://www.service-civique.gouv.fr/>

La plateforme des missions disponibles en service civique.

Mouvement laïque d'éducation populaire, membre de la Ligue de l'enseignement, la fédération de Seine-et-Marne construit son projet autour de l'engagement afin de permettre à chaque citoyen de trouver sa place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

Il s'agit de déconstruire les préjugés, de susciter le débat et les échanges, d'éduquer et de soutenir les initiatives individuelles ou collectives visant à promouvoir la mixité et l'engagement sous toutes ses formes.

Adhérer aux valeurs et idées portées par la Ligue de l'enseignement, c'est oeuvrer pour l'éducation pour tous, la laïcité, la citoyenneté, la solidarité, la mixité, l'égalité. C'est également chercher à renforcer les liens avec tous les acteurs de la communauté éducative en s'appuyant sur un engagement responsable et civique.

Pour la Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne, « s'associer est une force » est un acte incontournable pour construire la fédération de demain.



COORDONNÉES

Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne
Ferme Saint Just
11 rue de la libération - Bât D
77000 VAUX LE PENIL



RESTEZ CONNECTÉS !

www.laligue77.org

VOS CONTACTS

01 77 68 19 25

contact@laligue77.org

FÉDÉRATION
SEINE-ET-MARNE

la ligue de
l'enseignement

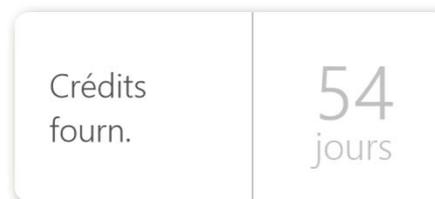
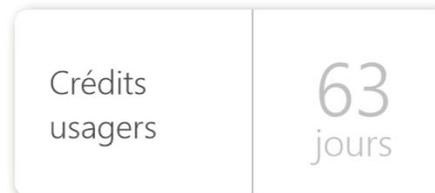
un avenir par l'éducation populaire

**S'ASSOCIER
EST UNE FORCE !**
WWW.LALIGUE.ORG



LIGUE 77

• Votre association en quelques chiffres



- Ressources associatives

	2021	2020	Évolution
Concours publics et subv. d'exploitation	293 825 €	234 453 €	+25,3%
Cotisations des adhérents	28 408 €	36 584 €	-22,3%
Total des ressources	322 233 €	271 037 €	+18,9%

- **Activité globale**

	2021	2020	Évolution
Ressources associatives	322 233 €	271 037 €	+18,9%
Prestations vendues	943 147 €	828 183 €	+13,9%
Activité globale	1 265 380 €	1 099 220 €	+15,1%

- Produits d'exploitation (Détail)

	2021	2020	Évolution	
Concours publics et subv. d'exploitation	293 825 €	234 453 €	+59 372 €	+25,3%
Cotisations des adhérents	28 408 €	36 584 €	-8 176 €	-22,3%
Dons, Mécénats, Legs	0 €	0 €	0 €	
Contributions financières	0 €	0 €	0 €	
Utilisations des fonds dédiés	0 €	0 €	0 €	
Ventes de marchandises	0 €	0 €	0 €	
Production vendue	0 €	0 €	0 €	
Prestations vendues	943 147 €	828 183 €	+114 964 €	+13,9%
Transferts de charges	46 370 €	16 782 €	+29 588 €	+176,3%
Reprises sur provisions	10 296 €	38 200 €	-27 904 €	-73%
Autres produits d'exploitation	31 391 €	20 103 €	+11 288 €	+56,2%
Total	1 353 437 €	1 174 305 €	+179 132 €	+15,3%
Contributions volontaires	0 €	0 €	0 €	
Emplois contributions volontaires	0 €	0 €	0 €	

- Charges externes (Détail)

	2021	2020	Évolution	
Fournitures consommables	23 461 €	20 790 €	+2 671 €	+12,8%
Sous-traitance	12 359 €	14 660 €	-2 301 €	-15,7%
Locations, Charges locatives	77 898 €	104 728 €	-26 830 €	-25,6%
Entretien, Réparations	38 857 €	32 826 €	+6 031 €	+18,4%
Primes d'assurance	341 €	3 551 €	-3 210 €	-90,4%
Personnel extérieur	0 €	2 209 €	-2 209 €	
Intermédiaires et honoraires	32 778 €	27 835 €	+4 943 €	+17,8%
Informations et communications	1 552 €	2 390 €	-838 €	-35,1%
Transports	581 €	0 €	+581 €	
Déplacements, Réception	5 864 €	6 360 €	-496 €	-7,8%
Frais postaux, Télécom.	68 775 €	61 033 €	+7 742 €	+12,7%
Frais bancaires	1 952 €	1 534 €	+418 €	+27,2%
Autres services extérieurs	18 060 €	4 604 €	+13 456 €	+292,3%
TOTAL	282 479 €	282 521 €	-42 €	0%

- Résultat d'exploitation

2021	45 659 €
2020	-13 755 €

% Produits

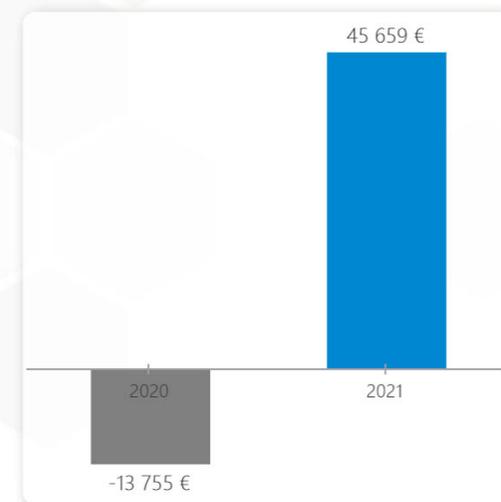
3,61%

-1,25%



+59 414 €

Produits d'exploitation : +15,1%



- Résultat de l'exercice

2021	-28 707 €
2020	-27 545 €

% Produits

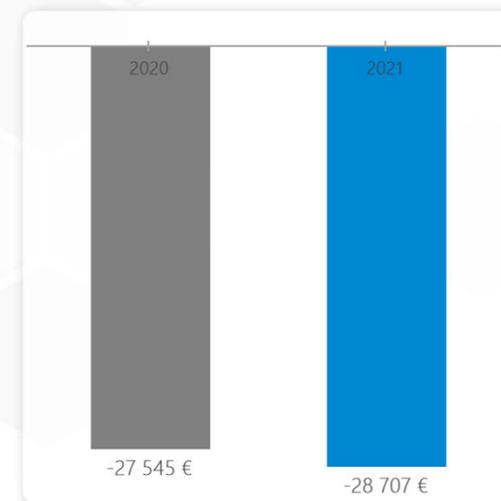
-2,27%

-2,51%



-4,2%

-1 162 €



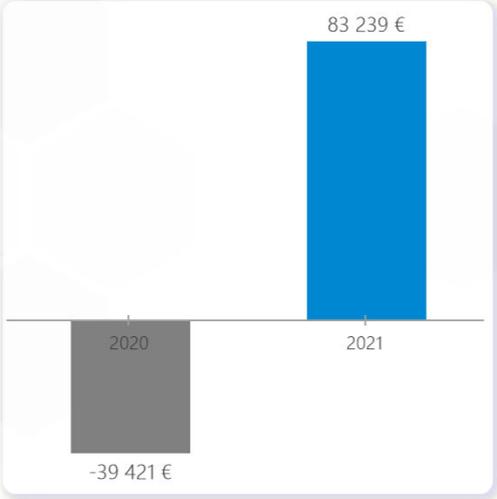
Produits d'exploitation : +15,1%



- Capacité d'autofinancement

2021	83 239 €
2020	-39 421 €

% Produits
6,58%
-3,59%



 **+122 660 €**

Produits d'exploitation : +15,1%

- Compte de résultat

	2021	2020	Évolution
Ressources associatives	322 233 €	271 037 €	+18,9%
Chiffre d'affaires	943 147 €	828 183 €	+13,9%
Transferts de charges	46 370 €	16 782 €	+176,3%
Reprises sur provisions	10 296 €	38 200 €	-73%
Autres produits d'exploitation	31 391 €	20 103 €	+56,2%
Total des produits d'exploitation	1 353 437 €	1 174 305 €	+15,3%
Achats consommés	53 917 €	30 442 €	+77,1%
Autres achats et charges externes	282 479 €	282 521 €	0%
Aides financières	32 000 €	31 924 €	+0,2%
Impôts et taxes	49 055 €	46 876 €	+4,6%
Charges de personnel	811 815 €	761 365 €	+6,6%
Reports en fonds dédiés	42 500 €	0 €	
Dotations aux amortissements	5 766 €	8 807 €	-34,5%
Dotations aux provisions	0 €	3 406 €	
Autres charges d'exploitation	30 247 €	22 718 €	+33,1%
Total des charges d'exploitation	1 307 778 €	1 188 060 €	+10,1%
Résultat d'exploitation	45 659 €	-13 755 €	
Résultat financier	-389 €	321 €	
Résultat courant	45 270 €	-13 434 €	
Résultat exceptionnel	-73 977 €	-14 111 €	-424,3%
Résultat de l'exercice	-28 707 €	-27 545 €	-4,2%

- Repartons de votre résultat

Résultat de l'exercice 2021

-28 707 €

Charges sans décaissement de trésorerie

+122 243 €

Produits sans encaissement de trésorerie

-10 296 €

Moins-values sur cessions d'immobilisations

0 €

Capacité à générer de la trésorerie

83 240 €

C'est ce que l'on appelle la C.A.F. ou Capacité d'AutoFinancement de l'entité

- Solde de trésorerie

Solde de trésorerie au 31/12/2020

201 846 €

+ Mouvements de trésorerie 2021

+45 938 €

Solde de Trésorerie au 31/12/2021

247 784 €

• Bilan au 31/12/2021

ACTIF 621 486 €		PASSIF 621 486 €	
IMMOBILISATIONS	26 908 €	153 841 €	FONDS PROPRES
CRÉANCES USAGERS	165 955 €	133 615 €	PROV., FONDS DÉDIÉS
AUTRES CRÉANCES	180 840 €	100 000 €	DETTES FINANCIÈRES
TRÉSORERIE	247 783 €	1 050 €	ACOMPTES REÇUS
		50 265 €	DETTES FOURNISSEURS
		182 715 €	AUTRES DETTES

FONDS DE ROULEMENT 360 548 €
 BESOIN EN F.R. 112 765 €
 TRÉSORERIE 247 783 €

• Bilan au 31/12/2020

ACTIF 589 013 €		PASSIF 589 012 €	
IMMOBILISATIONS	31 718 €	182 548 €	FONDS PROPRES
CRÉANCES USAGERS	200 332 €	27 434 €	PROV., FONDS DÉDIÉS
AUTRES CRÉANCES	155 117 €	100 000 €	DETTES FINANCIÈRES
TRÉSORERIE	201 846 €	400 €	ACOMPTES REÇUS
		111 879 €	DETTES FOURNISSEURS
		166 751 €	AUTRES DETTES

FONDS DE ROULEMENT 278 264 €
 BESOIN EN F.R. 76 419 €
 TRÉSORERIE 201 845 €

AVENIR – La Ligue de l’Enseignement de Seine et Marne

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et reconnue d’utilité publique par décret du 31 mai 1930,
titulaire d’une concession de service public par décret du 8 janvier 1985

Siège social

Ferme Saint Just
11 rue de la Libération – Bât D
77000 – VAUX LE PENIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Décembre 2021

A l’Assemblée Générale des Membres de l’Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de l’Association AVENIR – LA LIGUE DE L’ENSEIGNEMENT relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l’Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L’OPINION

Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

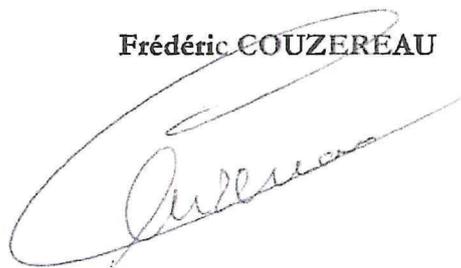
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en font partie intégrante.

Fait à Fontainebleau, le 14 juin 2022

Le Commissaire aux comptes
FIDELIANCE DAUGE
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Frédéric COUZEREAU



PART DEPARTEMENTALE 2022-2023

Tarifs 2022/2023 proposés aux votes à l'assemblée générale du 18 juin 2022

Tarif d'affiliation association et structures à la Ligue	TOTAL	Cotisation Nationale		Cotisation Régionale		Cotisation départementale	
Affiliation Association non sportive à la Ligue	70,02€	55,50 €	+	0,00 €	+	14,52 €	
Affiliation Association sportive à la Ligue	70,02€	55,50 €	+	0,00 €	+	14,52 €	
Affiliation Association scolaire et de jeunes à la Ligue	14,52 €	0,00 €	+	0,00 €	+	14,52 €	
Affiliation Autres structures non associatives à la Ligue	70,02€	55,50 €	+	0,00 €	+	14,52 €	
Tarif d'adhésion des membres des associations à la Ligue	TOTAL	Cotisation Nationale		Cotisation Régionale		Cotisation départementale	Cotisation assurance TGA/TLE **
Adhésion à la ligue Ligue des adhérents.es Culturels.les Adulte	10,36 €	1,79 €	+	0,00 €	+	4,58 €	3,99 €
Adhésion à la Ligue des adhérents.es Culturels.les Jeune	2,55 €	0,36 €	+	0,00 €	+	0,71 €	1,48 €

FÉDÉRATION
SEINE-ET-MARNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire